

Ils font l'actu

PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

Rwanda : « Le rôle de la France, c'est une affaire d'État »

Le journaliste Patrick de Saint-Exupéry est un des meilleurs spécialistes du Rwanda. « La Traversée » (*), son dernier livre, démonte l'hypothèse d'un soi-disant second génocide. Un témoignage majeur à lire avant la visite d'Emmanuel Macron à Kigali, annoncée fin mai.

**Propos recueillis
par Thierry Dussard**

Vous revenez du Rwanda, où vous étiez lorsque la commission Duclert a rendu son rapport, fin mars, à la demande d'Emmanuel Macron. Comment a-t-il été perçu ?

Cette commission d'historiens, présidée par Vincent Duclert, a bien travaillé, malgré le refus de certaines institutions d'ouvrir leurs archives, comme l'Assemblée nationale. Ce travail de vérité a été bien reçu au Rwanda, tant au niveau politique que par la population. D'autant qu'il va dans le même sens que le rapport Muse commandé à des avocats américains par les autorités rwandaises. Dans cette page la plus sombre de l'histoire du Rwanda, l'implication de la France est désormais établie de façon officielle.

La commission Duclert parle de « responsabilités lourdes et accablantes », et le rapport Muse estime que l'État français a « rendu possible un génocide prévisible », mais aucun ne parle de complicité ?

Ce sont d'une part des historiens, d'autre part des avocats, et non des juges, qui ont étayé des faits. Cela constitue donc une histoire partagée, mais la commission Duclert s'est concentrée sur l'action de l'Élysée et l'État-major particulier du président Mitterrand ; quant au rapport Muse, il privilégie la responsabilité des dirigeants politiques français. Il appartient maintenant à la justice de dire si oui ou non, de hauts responsables français se sont rendus complices en collaborant politiquement, militairement ou diplomatiquement à la réalisation d'un crime de génocide, qui, rappelons-le, est imprescriptible.

Si certains militaires ont failli à leur mission, d'autres se sont distingués par la clairvoyance de leur analyse ?

Une chaîne de commandement parallèle avait été créée à l'Élysée, où, dans le grenier, un marsouin trans-

mettait les ordres du chef d'État-major particulier (EMP), le général Quesnot, et de son adjoint, le général Huchon, aux forces françaises à 8 000 km de distance. Sur place, l'attaché de Défense, le colonel Galinié, avait très tôt alerté Paris d'un risque de génocide, et la DGSE signalait que des listes de Tutsi avaient été préparées dans ce but. La présidence de François Mitterrand a fait preuve d'une dérive inouïe, en allant jusqu'à mettre à l'écart ceux qui avaient émis des réserves sur la conduite de cette politique. C'est une affaire d'État.

À l'époque, la France est en cohabitation avec Édouard Balladur à Matignon, est-ce que cela a créé une certaine confusion ?

Au contraire, Édouard Balladur a contribué à freiner les intentions de l'Élysée, qui entendait marcher sur Kigali, la capitale rwandaise, au moment de l'opération Turquoise. Celle-ci a été décidée fin juin 1994, alors que la plupart des 800 000 Tutsi avaient été exterminés en 100 jours. Cela représente 8 000 morts par jour, pendant trois mois, on ne se rend pas compte...

Et ces victimes, traitées de « cafards » au Rwanda, sont qualifiées de « Khmers noirs » à Paris ?

Cela permet de les stigmatiser deux fois, de les désigner racialement, et de les assimiler politiquement à des communistes. Les génocidaires Hutu vont ensuite lancer l'idée d'un second génocide, où les victimes se seraient retournées contre leurs bourreaux en les poursuivant au Congo, de l'autre côté de la frontière...

François Mitterrand va contribuer à accréditer cette idée d'un second génocide destiné à annuler le premier ?

Au sommet africain de Biarritz, en novembre 1994, où le nouveau leader rwandais, Paul Kagamé, n'est pas invité, l'intervention écrite du président de la République mentionne « les génocides » qui viennent de se



Le journaliste Patrick de Saint-Exupéry a été témoin du génocide des Tutsi par les Hutu en 1994. Photo T. D.

produire. En semant le doute, il donne une caution incroyable à cette idée négationniste - transformer les victimes en assassins - qui va alors se développer. Le journaliste Pierre Péan publiera, en 2005, un livre pour donner corps à cette théorie, et tenter de réécrire l'histoire en dissimulant les responsabilités, alors qu'il n'a jamais été au Rwanda. Le juge Bruguière, chargé d'une instruction qui se terminera par un non-lieu, n'y a non plus jamais mis les pieds.

C'est pour cela que vous y êtes allé une nouvelle fois, afin de tordre le cou à cette théorie du second génocide qui s'insinue depuis plus de vingt ans ?

À l'été 2019, je suis parti sur la trace des centaines de milliers de Hutu, plus d'un million, impliqués dans le génocide commis en 1994 et réfugiés au Congo. Après avoir pensé poursuivre la guerre, et « finir le travail », comme le disait encore la radio des Mille collines, nombre d'entre eux sont rentrés au Rwanda. Excepté un noyau dur de 200 000 personnes qui s'est enfoncé dans la forêt congolaise, et a disparu. Ces réfugiés ont-ils été victimes de la vengeance des Tutsi ? Sûrement pour certains d'entre eux, mais ces « réfugiés » étaient armés. C'est rare pour des réfugiés...

Cela me fait penser à une phrase de Robespierre : « Personne n'aime les libérateurs armés » ?

Vous pensez aux forces du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, exilées en Ouganda, et qui sont revenues dans leur pays pour en chasser les Hutu génocidaires.

Ce qui a permis à l'Élysée de parler d'agression étrangère...

C'était donc cela le mobile de la France, prenant fait et cause en faveur des Hutu contre les Tutsi ?

Notamment, mais plusieurs raisons étaient avancées. Bruno Delaye, qui pilotait la cellule Afrique de l'Élysée après Jean-Christophe Mitterrand, arguait de la défense de la francophonie face au monde anglo-saxon. Hubert Védrine, secrétaire général de l'Élysée, invoquait le respect des accords de défense signés avec des pays africains - mais pas avec le Rwanda - et continue de manipuler la vérité, en faisant porter à la France entière la responsabilité d'une politique décidée dans le secret de l'Élysée.

Vous vous êtes donc enfoncé « Au cœur des ténèbres », en moto dans la forêt équatoriale, puis dans un train de fortune, et sur le fleuve Congo à bord d'une barge infernale, enfin en avion jusqu'à Kinshasa. C'est un récit extraordinaire, qui fera date, quelle conclusion en tirez-vous ?

Cette affabulation d'un prétendu second génocide ne tient pas. Après la commission Duclert et le rapport Muse, nous devons avoir le courage de tirer les conséquences de cette folle politique de collaboration avec des extrémistes, auteurs du dernier génocide du XX^e siècle. Il ne s'agit pas de repentance, un terme religieux qui n'a pas lieu d'être, ni de réparations. C'est affaire de dignité : regarder l'histoire en face, rendre justice.

* « La Traversée », de Patrick de Saint-Exupéry, éditions Les Arènes, 336 pages, 22 €.